

BIEN IMMEUBLE / MEUBLE LOUÉ

Description du bien :

Adresse:

Nature:

Description du bien donné en location (désignation de toutes les pièces et parties du bien couvrant l'objet locatif):

avec sans compteurs individuels ou collectifs pour l'eau, le gaz et l'électricité.

Mode de gestion de l'immeuble: syndic pas de syndic

Ci-après : "le bien".

BUT DE CETTE CONVENTION

Par cette convention, le bailleur loue un bien au locataire, qui l'accepte. Le présent contrat a pour but de déterminer les droits et les obligations des parties qui le signent.

